



FFvolley

CONSEIL DE SURVEILLANCE
PROCES-VERBAL N°6 DU 18 JUIN 2022

SAISON 2021/2022

Présents :

Monsieur : Jean-Paul ALORO (Président par intérim),

Mesdames : Aline GEMISE-FAREAU, Patricia MAZZOLA

Messieurs : Michel BOURREAU, Laurent DANIEL, Richard GOUX, Jean-Louis LARZUL, Jean-François MOLEY, Fousseyni SAKANOKO, Alexandre TRAN BA THO, Philippe VENDRAMINI

Excusés : Dominique FONTAINE, Clément LATAPIE-RABERAIN

Assiste : Éric TANGUY, Président de la FF volley

Les membres du Conseil de Surveillance, dûment convoqués, se sont réunis à RUNGIS, 4 avenue Charles Lindbergh, 94150.

La réunion est ouverte à 10h30 le samedi 18 Juin 2022.

Election du Président et secrétaire du Conseil de Surveillance

A l'unanimité des présents, la présidence du bureau de vote est confiée à Éric TANGUY. Celui-ci procède à l'élection de la présidence du Conseil de Surveillance.

A la question de Monsieur Éric TANGUY qui demande qui se porte candidat, seul Monsieur Jean-Louis LARZUL fait acte de candidature. Monsieur Éric TANGUY procède alors aux opérations de vote. Monsieur Jean-Louis LARZUL est élu.

Il procède ensuite à l'élection du Secrétaire et demande qui se porte candidat. Monsieur Laurent DANIEL fait acte de candidature et est élu.

Monsieur Éric TANGUY cède la présidence à Monsieur Jean-Louis LARZUL qui poursuit l'ordre du jour.

Présentation au Conseil d'Administration du 10/12/2022
Date de diffusion : 19/10/2022
Auteur : Jean-Louis LARZUL

Approbation du Procès-Verbal du Conseil de Surveillance

Après échanges, le procès-verbal de la réunion du 20 Mai 2022 est adopté à l'unanimité.

Election des membres de la Commission Electorale

Pour permettre à la Commission Electorale Fédérale de fonctionner en cas d'urgence, le Conseil de Surveillance a pour le moment désigné les trois membres sortants à savoir :

- Serge CORVISIER
- Jean-Jacques DECORDE
- Michel ERINTCHEK

Pour les deux autres postes, les désignations seront réalisées en septembre 2022 lors de notre prochaine réunion.

Fonctionnement et organisation du Conseil de Surveillance

Le Président du Conseil de Surveillance présente son fonctionnement et les études qui ont été réalisées.

La surveillance s'effectue dans 3 domaines ; financier, politique, et administratif.

Il se réunit entre quatre et cinq fois par saison en présentiel dont une réunion lors de l'Assemblée Générale. Il est amené également à se réunir par visioconférence.

Les convocations des réunions plénières seront envoyées au moins trois semaines avant la date de la réunion afin que les membres puissent prendre leur disposition en termes de déplacement et d'hébergement.

En termes d'organisation et de fonctionnement, chaque membre d'une commission suit les dossiers de celle-ci ainsi que les procès-verbaux. Il est rappelé que les membres du Conseil de Surveillance participent aux travaux des commissions avec voix consultative.

Les membres qui assurent déjà un suivi de tableau de bord poursuivent leur mission.

Il rappelle le caractère confidentiel des informations dont ils peuvent disposer pour leurs travaux et, de ce fait, de la prudence nécessaire dans la rédaction des documents publics.

Chaque membre indique les domaines où ils souhaitent s'investir.

Commissions	Membres
Ethique	Jean-Louis LARZUL
Médicale	Richard GOUX
Mixte	Non pourvu
Para-Volley	Laurent DANIEL (Volley Assis) Non pourvu (Volley Sourd)
Agent sportif	Jean-Paul ALORO
Financière dont suivi RH	Philippe VENDRAMINI Richard GOUX
Sportive	Michel BOURREAU Clément LATAPIE-RABERAIN
Arbitrage	Jean-Paul ALORO Aline GEMISE-FAREAU Jean-François MOLEY
Educateur et Emploi	Michel BOURREAU Jean-François MOLEY
Statut et Règlement	Alexandre TRAN BA THO Fousseyni SAKANOKO
Développement	Patricia MAZZOLA
Outdoor	Aline GEMISE-FAREAU Patricia MAZZOLA (Beach)
Sport santé	Jean-Paul ALORO

Des échanges ont lieu sur le fonctionnement et les attentes du Conseil de Surveillance et notamment sa présence dans les différentes commissions.

Planning prévisionnel des réunions

La prochaine plénière aura lieu le vendredi 30 septembre et samedi 1er octobre 2022. Le Conseil de Surveillance suggère que cela puisse se tenir à Roland Garros en même temps. Le Président y est favorable.

Réunion avant Conseil d'Administration

Le Jeudi 7 juillet 2022	Réunion CS : mercredi 6 juillet 2022 – 19h à 21h
Le samedi 10 décembre 2022	Réunion CS : le 9 décembre 2022 - 19h à 21h
Le samedi 11 février 2023	Réunion CS : le 10 février 2023 - 19h à 21h
Le samedi 22 avril 2023	Réunion CS : le 21 avril 2023 - 19h à 21h

Dossier bénévolat

Une étude sur le bénévolat sera relancée.

Informations de l'exécutif (par le Président de la Fédération)

Les points suivants sont développés par le Président

Ressources humaines.

- Recrutement en cours d'une personne en charge du sport santé.

Equipe de France

- Le Président revient sur les très bons résultats de l'Equipe de France Féminine ;
- Il se félicite qu'un volleyeur, Luka Basic, ait été choisi comme porte-drapeau à la 19e édition des Jeux Méditerranéens.

Finances

- Une version 3 du budget vient d'être réalisée. Elle prend en compte les nouvelles dépenses (poule finale Golden League européenne Equipe de France Féminine) ;
- Au 18 juin 2022, la FFvolley comptabilise 179 000 licenciés dont 128 142 licences payantes ;
- La fédération enregistre des bons résultats de partenariat.

Fonctionnement fédéral

- Webinaire « Présentation du système d'inscription en ligne FFvolley ». La séance sera également enregistrée.
- L'Exécutif a observé une trop grande sectorisation des commissions alors qu'elles devraient être pluridisciplinaire et couvrir toutes les activités de la fédération.
- Le Bureau Exécutif envisage de distinguer la validation des nouveaux statuts au cours d'une Assemblée Générale Extraordinaire.
- Le Conseil de Surveillance souhaite être consulté. Le président n'y ait pas défavorable et le Conseil de Surveillance pourrait être source de propositions.
- L'Assemblée Générale Ordinaire aurait lieu les 2 et 3 juin 2023 à Dunkerque.

Questions diverses

Le Président du Conseil de Surveillance fait part d'un courrier d'une candidate au Conseil de Surveillance non élue et qui soulève plusieurs points concernant le déroulement du scrutin. Après échanges, le Conseil de Surveillance considère qu'ils ne sont pas de nature à remettre en cause l'issue de celui-ci.

Le courrier sera transmis à la Commission Electorale.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président du Conseil de Surveillance remercie les membres et clos la réunion à 16h00.

Jean-Louis LARZUL

Président

Laurent DANIEL

Secrétaire